



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Information du 28 avril 2020

Madame, Monsieur, chers adhérents,

La période que les Seignossais vivent actuellement est sans doute, comme ailleurs, compliquée et perturbée pour bon nombre d'entre eux. Concernés à titre personnel ou à divers titres sur les conséquences du confinement qui se prolonge, chacun en mesure chez lui et autour de lui les divers impacts : psychologiques, économiques, culturels, privatifs de libertés et autres...

Cette pandémie est, c'est évident, un sujet anxigène et très sérieux, mais il dépasse largement je crois, le cadre de notre commune.

Les inquiétudes légitimes de tous sont relayées, amplifiées, parfois déformées, par une information surabondante, souvent mal maîtrisée par les médias, les hommes politiques, les spécialistes en tous genres, et autres réseaux sociaux qui, soyons francs, nous disent tout un jour et son contraire le lendemain.

Nous n'aurons donc pas la prétention d'en rajouter inutilement une « couche » supplémentaire.

Vous trouverez, ci-dessous, quelques informations assez récentes et plus locales dont je vous souhaite bonne lecture. Allons, encore un effort ! Restons forts et confiants.

Pour le conseil d'administration

Pierre Frenot

Plus concrètement, qu'en est-il à Seignosse ?

Ceux d'entre nous qui vivent sur notre commune toute l'année, sont à même de porter leur jugement personnel en toute honnêteté et responsabilité sur la façon dont notre quotidien s'est, comme partout ailleurs, transformé pour respecter les mesures de confinement strictes qui sont imposées à tous.

1. Ce confinement est-il respecté ?

Globalement oui nous semble-t-il.

Après un afflux notable de résidents venus confiner sur la côte lors du premier WE, la situation s'est normalisée.

Quelques contrevenants ont pu et peuvent encore ici et là sans doute, surtout en fin de journée, tenter une vague de surf ou une promenade sur la plage où sur la dune, quelques autres auront été contrôlés et verbalisés lors d'un déplacement injustifié ou sans « papier », mais ils sont loin d'être légion. La Gendarmerie est assez présente et nous avons même pu voir des hélicoptères patrouiller assez régulièrement sur la côte. Bref, et à quelques exceptions près, les Seignossais de la côte respectent très majoritairement et de façon responsable les directives. Voir le lien vidéo ci-dessous.

<https://www.facebook.com/AIRnSUB/videos/vb.112272512441305/2893505700768069/?type=2&theater>

Avez-vous des avis différents sur ce confinement ?

2. Services assurés sur la commune

Cette information est sans doute parcellaire car, confinés que nous sommes, nous n'avons pas pu à l'évidence tout vérifier.

- Les restaurants sont fermés. On peut néanmoins depuis peu commander et emporter sa pizza (ou autres) à certains endroits : aux [Estagnots](#) ou [Natureo](#).
- Les magasins d'alimentation sont, sauf exception saisonnière, restés ouverts ainsi que le marché couvert hebdomadaire de Seignosse bourg qui a ré ouvert courant avril.
- Les pharmacies et tabacs-journaux sont, sauf exceptions sans doute, restés ouverts.
- Les services de la Mairie étaient fermés au public, mais accessibles par téléphone ou par mail
- La poste était fermée au public et le courrier seulement distribué trois jours par semaine ; quatre depuis peu. La poste d'Hossegor a récemment ré ouvert ses portes.

- Le ramassage des ordures ménagères est effectué assez régulièrement mais toutes les aires de tri sélectif ainsi que les déchèteries étaient encore récemment fermées. La fermeture des déchetteries pose un problème car les déchets verts issus du nettoyage des haies et autres jardins s'entassent à divers endroits. Les services municipaux risquent d'être très sollicités dès le retour à la normale.
- Les magasins de bricolage et les jardinerie ré ouvrent depuis peu.
- La Police municipale est, à priori, peu présente sur la côte. Mais sans doute est-ce la Gendarmerie qui a plus particulièrement été chargée de la mission de surveillance sur le terrain ?
- Comme partout ailleurs, l'accès aux soins, notamment dans les hôpitaux, reste limité aux urgences et aux personnes dont les traitements ne peuvent être différés.
- Comme partout ailleurs également, l'accès aux masques de protection est inexistant (sauf système D) au public et plus que contingenté aux personnes très vulnérables. Certaines pharmacies viennent cependant d'être autorisées à en vendre ce lundi. L'accès aux gants et au gel hydroalcoolique a été compliqué pendant plusieurs semaines. Ces derniers sont vendus depuis une dizaine de jours dans certains commerces et en grande surface.

La Mairie de Seignosse a récemment annoncé qu'une distribution de masques serait organisée pour tous les seignossais à partir du 29 avril selon des modalités définies dans le lien ci-dessous :

<https://www.seignosse.fr/covid-19-les-masques/>.

3. La solidarité

La situation peut se trouver inégale selon les quartiers, mais, tout naturellement, la solidarité entre voisins et les plus vulnérables se manifeste, à priori, chaque fois que de besoin par :

- o la mutualisation de petites courses alimentaires,
- o le prêt de quelques outils de bricolage
- o la prise de nouvelles téléphoniques multimédia et sur le net,
- o des discussions « au travers du grillage » ...

Est-ce le cas chez vous ?

4. Le déconfinement ?

Economie oblige, l'heure ne semble plus attachée aux soucis liés aux traitements médicaux du coronavirus, mais à ceux qui précèdent au déconfinement.

Gouvernement, Ministères, élus et spécialistes de tous bords « planchent » comme nos amis surfeurs sur les modalités d'un retour progressif à la normale.

Au-delà des annonces officielles, vous trouverez ci-dessous, à l'usage de ceux qui ne lisent pas la presse locale, quelques articles pris dans Sud-Ouest orientés sur les problèmes locaux liés à la situation actuelle

Figurent ci-dessous :

- **Un lien vers des modalités visiblement plus permissives pour l'obtention des permis de construire.**

<https://www.capital.fr/immobilier/ventes-immobilieres-permis-de-construire-le-gouvernement-ajuste-ses-mesures-durgence-1367542>

- **Un article de Sud-Ouest en date du 22 avril relatif aux surfeurs sur l'après confinement.**
- **Un article de Sud-Ouest en date du 26 avril relatif à la poursuite des travaux durant l'été**
- **Un article de Sud-Ouest en date du 26 avril relatif aux accès aux plages, notamment à Seignosse après le déconfinement.**